

Libéralisation des échanges

Il est essentiel au développement des pays du Tiers-monde que leurs produits manufacturés aient accès aux marchés des pays industrialisés. Bien entendu, la réciprocité des échanges au sein même du Tiers-monde revêt également beaucoup d'importance. Dans le cadre des négociations commerciales multilatérales de Genève, nous travaillons à l'élaboration des mesures de libéralisation des échanges qui auront une incidence favorable sur la situation économique des pays en développement. Au chapitre du développement industriel et de la transformation accrue des matières premières, dans leurs pays d'origine notamment, le Canada a formulé des propositions qu'il croit bénéfiques pour les pays en développement producteurs de certains produits-clefs.

L'établissement de systèmes généralisés de préférence a nettement favorisé les exportations des pays en développement. Nous sommes heureux de constater les améliorations que d'autres nations ont apportées à leurs systèmes. Pour sa part, le Canada entend élargir la portée de son système généralisé de préférence, par l'entremise du groupe des produits tropicaux des négociations multilatérales commerciales, et d'inclure dans son système généralisé de préférence tous les pays en développement les moins favorisés ainsi que tous les anciens territoires portugais, qu'il ait ou non une entente avec ceux-ci sur le traitement de la nation la plus favorisée.

Lors des négociations commerciales multilatérales, le Canada a l'intention de chercher à faire adopter des règles concernant l'application de mesures de sauvegarde, y compris celles qui visent les produits des pays en développement, afin que celles-ci soient temporaires et soumises aux directives et au contrôle internationaux. Nous réexaminerons également nos programmes courants d'aide de transition dans le contexte des négociations commerciales multilatérales, et nous évaluerons, à ce chapitre, les intérêts exprimés par les pays en développement dans la perspective de l'évolution à long terme de la situation économique canadienne.

Enfin, le Canada étudie la possibilité d'utiliser des crédits d'aide pour créer un bureau de facilitation des échanges destiné à aider les pays en développement qui cherchent à exporter au Canada. Le Centre CNUCED/GATT du commerce international pourrait jouer un rôle important dans cette entreprise.

Transfert de la technologie

Le dernier point que je veux aborder est celui du transfert de la technologie. Le Canada fournit un effort considérable et soutenu